

La justice vénézuélienne ratifie les charges contre un militaire impliqué dans la tentative de magnicide



Caracas, 28 mai (RHC)- La Salle Pénale du Tribunal Suprême de Justice du Venezuela a déclaré non-recevable le recours de la défense présenté par le général de division Alejandro Pérez, impliqué dans la tentative échouée de magnicide contre le président Nicolás Maduro.

Dans une note, cet organe judiciaire a rappelé que les avocats de l'accusé ont demandé en février dernier la suspension immédiate de la cause pénale contre ce haut-gradé , l'une des 14 personnes arrêtées après les actions du 4 août.

L'on a appris aussi que le ministre vénézuélien de la santé, Carlos Alvarado, a reçu 269 tonnes de médicaments et de matériel chirurgical grâce à la coopération technique-humanitaire entre le gouvernement de Caracas et la Chine.

Depuis l'aéroport international Simón Bolívar, dans l'état de Vargas, Carlos Alvarado a relevé que ces produits aideront à palier les effets du blocus imposé par les États-Unis.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/191943-la-justice-venezuelienne-ratifie-les-charges-contre-un-militaire-implique-dans-la-tentative-de-magnicide>



Radio Habana Cuba